Fédération syndicale européenne des services publics (FSESP)

Communiqué de presse de la FSESP - 7 juin 2012

Accord transnational d'entreprise sur l'égalité professionnelle entre hommes et femmes signé avec GDF SUEZ

(7 juin 2012) Le 5 juin, à Paris, un nouvel accord transnational a été signé entre les représentants des fédérations syndicales européennes et la direction de GDF SUEZ, l'entreprise multinationale française. L'objectif de cet accord est d'identifier les différences de traitement non justifiées entre hommes et femmes et de les éliminer afin d'assurer l'équité salariale, de prendre en compte tous les paramètres liés au salaire et de parvenir à un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Après une période de consultation, les organisations syndicales ont approuvé l'accord à l'unanimité.

L'accord a été signé par le Secrétaire général adjoint de la FSESP, **Jan Willem Goudriaan.** Il déclare : *« Nous espérons que cet accord contribuera à garantir une égalité de traitement à travail de valeur égale pour les travailleurs et travailleuses de l'entreprise, et qu'il leur permettra de mieux équilibrer vie professionnelle et vie privée. Nous devons à présent nous pencher sur sa mise en œuvre au niveau local. Nous comptons sur un fort engagement des dirigeants locaux pour améliorer la situation des travailleurs afin que l'entreprise atteigne son objectif, qui est d'être un employeur de référence. »*

Pour les entreprises de plus de 150 employés, l'accord prévoit l'obligation d'élaborer un plan annuel d'actions pour l'égalité, en collaboration avec le personnel. Outre cette mesure phare, d'autres aspects de l'égalité sont abordés, à savoir :

- l'équité salariale ;
- le recrutement ;
- la formation ;
- le réseautage pour les femmes ;
- la progression de la mixité dans les instances de représentation du personnel ;
- la neutralisation des effets négatifs induits par les congés de maternité et parentaux, et une étude des conséquences à long terme qu'entraînerait l'absence d'action dans ce domaine ;
- l'accord précise aussi que les restructurations ne doivent pas avoir un impact négatif disproportionné sur les femmes et que les sous-traitants et les fournisseurs doivent respecter les politiques de non-discrimination ;
- des mécanismes de surveillance et de mise en œuvre ainsi qu'une procédure d'arbitrage en cas de problème sont également prévus ;
- dernier point, mais non le moindre, l'accord est très explicite sur le fait qu'il ne peut être utilisé pour abaisser les normes existant dans les pays qui bénéficient déjà d'un niveau plus élevé de protection. Il s'agit de la clause dite de non-régression. Sans celle-ci, l'accord n'aurait pas été approuvé.

GDF SUEZ emploie près de 220 000 travailleurs dans des secteurs tels que l'eau, les déchets, l'énergie et les services associés à l'énergie. L'entreprise est présente dans plusieurs pays d'Europe, dont l'Autriche, la Belgique, la République tchèque, la Finlande, la France, l'Allemagne, la Hongrie, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Norvège, la Pologne, la Roumanie, l'Espagne, la Suède et le Royaume-Uni.

L'accord a été négocié avec la FSESP et la FEM/EMCMF (désormais IndustriAll) au nom des organisations syndicales qui ont des affiliés dans l'entreprise. Les règles internes des fédérations ont été respectées.
Pour une description complète de l'avancée des négociations, veuillez consulter : www.epsu.org/r/260.
Le texte de cet accord est disponible dans plusieurs langues : EN-FR-DE-ES-IT-NO-SV-FI-CZ-HU-NL-PL

Fédération syndicale européenne des services publics (FSESP)
45 Rue Royale - 1000 BRUXELLES – BELGIQUE
Tél. : 32 2 250 10 80 * Fax : 32 2 250 10 99 * E-mail : epsu@epsu.org *
Site Web : http://www.epsu.org

Fédération syndicale européenne des services publics (FSESP)

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Pablo Sanchez au 00 32 474 62 66 33 ou à l'adresse suivante : psanchez@epsu.org

La FSESP est la Fédération syndicale européenne des services publics. Il s'agit de la plus grande des fédérations membres de la CES. 8 millions de travailleurs des services publics de plus de 275 organisations syndicales en sont membres. Elle représente les travailleurs des secteurs de l'énergie, de l'eau et des déchets, de la santé et des services sociaux et des administrations locales et nationales, dans l'ensemble des pays européens, ainsi que dans ceux du voisinage oriental de l'UE. La FSESP est l'organisation régionale reconnue de l'Internationale des services publics (ISP).